



**FICHE DE POSTE :
Chargé(e) de Suivis
D-CLIC 66
(0,8 ETP)**

INTITULE DU POSTE :

Chargé(e) de Suivis DCLIC 66

**Association Ado 66
23 rue François Broussais
66100 PERPIGNAN
Tél : 04 48 07 03 66**

N° SIRET : 537 869 695 00032

LIEU D'EXERCICE : D-CLIC 66 , 23 rue François Broussais 66000 PERPIGNAN

AUTORITE HIERARCHIQUE : Directeur de l'ASSOCIATION ADO 66

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Pour :

Des jeunes de 0 à 21 ans, en difficultés familiale, éducative, affective, scolaire, psychologique générant une instabilité qui dépasse les capacités de réponse des différentes institutions agissant séparément.

Quels sont les acteurs du D-CLIC ?

- ADO 66 est composé d'un ensemble de partenaires institutionnels et associatifs.

Quels sont les objectifs du D-CLIC ?

- Favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre d'une prise en charge globale, pluri-professionnelle et pluri-institutionnelle (articulation entre le médical, le social, l'éducatif et le juridictionnel et décloisonnement des secteurs d'intervention).
- Veiller à la continuité des suivis et accompagnements, à la cohérence des diverses interventions et à une offre de prestations adaptées au public.
- Mettre en œuvre des actions de communication et d'information en direction des partenaires du département ainsi que l'organisation de formations communes aux acteurs concernés.

DESCRIPTIF DU POSTE DE CHARGE DE SUIVIS

MISSION DU POSTE :

- ↳ En lien avec le directeur, il initie le partenariat avec les structures en charge d'enfants et d'adolescents de 0 à 21 ans.
- ↳ Sous la responsabilité directe du directeur, et en lien avec le psychologue, le/la Chargé(e) de Suivis contribue à la conception et à la mise en œuvre de l'ensemble des missions du réseau ainsi que la conduite des actions d'évaluation et d'analyse sur les situations orientées. Il s'inscrit à part entière dans un fonctionnement d'équipe pluridisciplinaire, dans une démarche de partenariat avec tout intervenant pouvant être concerné par les situations d'enfants / adolescents en difficultés.
- ↳ Il effectue les tâches afférentes à un(e) Chargé(e) de Suivis dans la coordination des prises en charges des enfants/ adolescents en grandes difficultés, faisant l'objet d'un suivi par un ou plusieurs partenaires d'un réseau tel que prévu par les codes de la santé publique et de la sécurité sociale, et conformément à la circulaire DGS/DGAS/DPJJ n°2002-282 du 3 mai 2002, relative à la prise en charge concertée des troubles psychiques des enfants en grandes difficultés
- ↳ Il contribue à la mise en œuvre au développement et au fonctionnement de l'action Inclusion Préventive.

ACTIVITES DU POSTE

↳ Missions spécifiques du poste : *sous la responsabilité du directeur*

- Participer à la réflexion et à l'élaboration de propositions lors des Comités Techniques.
- Participer aux actions de communication du dispositif.
- Veille documentaire autour de la problématique de l'enfance en grande difficulté, à insérer sur le site internet.
- Organiser et participer aux réunions de concertation pluripartenariales.
- Rédiger en collaboration avec le psychologue, les comptes rendus des Comités Techniques et des RCP.
- En lien avec le psychologue, effectuer un suivi régulier de l'évolution des dossiers de la file active auprès des partenaires.
- Mettre à jour les dossiers en fonctions des nouveaux éléments (fiche de suivi)
- Renseigner l'outil « Fiche parcours ».
- Participer aux rencontres inter-DCLIC.
- Contribuer à l'élaboration scientifique et la mise en œuvre du colloque annuel initié par le réseau.
- Participer à la rédaction du rapport d'activité annuel.
- Accompagner la réflexion sur le fonctionnement du réseau et son évolution.
- Contribuer aux groupes de réflexion qui existent au sein du D-CLIC 66 et des établissements.
- Participer aux groupes de travail, contribuer à l'élaboration d'outils en direction des partenaires.
- Participer en fonction des besoins et en lien avec le directeur aux différentes réunions organisées par les partenaires (Commission Enfance, Commission Ad 'hoc, Groupe Opérationnel de Synthèse, synthèse...)
- Référent de l'actualisation du site internet.

IDENTIFICATION DES ELEMENTS NECESSAIRES A LA TENUE DU POSTE

↳ Valeurs du D-CLIC 66 :

- Le jeune et sa famille sont au cœur des préoccupations des acteurs du réseau.
- Tout enfant/ adolescent a droit à une prise en charge adaptée à sa problématique personnelle et dépassant les logiques institutionnelles.
- Tout enfant/adolescent dispose d'un droit inaliénable à la confidentialité des éléments relatifs à sa situation sanitaire, psychologique et sociale.

Le travail en réseau implique l'adhésion à ces valeurs et à des principes fondateurs :

- Décloisonnement par des pratiques inter-disciplinaire et inter-institutionnelles.
- Logique de complémentarité et de synergie.
- Qualité de relations fondée sur le respect mutuel, la confiance, la reconnaissance du rôle et de la compétence de chacun en dehors de tous rapport hiérarchiques et enjeu de pouvoir.
- Respect des valeurs décrites dans la charte du D-CLIC 66.

Le/la Chargé(e) de Suivi doit faire état de qualité répondant à ces valeurs et principes :

- Sens de l'écoute et des relations, du respect de l'autre.
- Souplesse, capacité d'adaptation (de par la diversité des acteurs rencontrés, et donc des cultures et modes de fonctionnement...)
- Volonté d'implication.
- Esprit d'équipe.
- Sens de la convivialité.

↳ Profil : Travailleur social avec minimum 5 ans d'ancienneté

CONDITIONS D'EXERCICE

- Temps de travail : À 80%
- Le/la Chargé(e) de Suivi fait un point hebdomadaire avec le directeur sur son activité, le suivi des jeunes, la création d'outils (recueil des données, analyse et évaluation des situations, création d'outils de repérage du public, de prévention...)
- Collaboration à la vie du réseau pour s'articuler à tous les acteurs du réseau afin de concevoir, réaliser, et mettre en œuvre des projets internes au réseau, des groupes de travail, des groupes de réflexion sur la « vie » du réseau dans sa globalité.
- Autonomie d'exercice en accord avec le directeur du dispositif et choix d'interventions par délégation du directeur dans le cadre des orientations du réseau

La présente fiche est susceptible d'évolution. Elle ne présente pas de caractère exhaustif et pourra être modifiée en fonction des besoins.

Le salarié s'engage également à participer jusqu'à la fin à l'Assemblée Générale, au Colloque et synthèses si besoin.